



NOUVELLES FORCES DEMOCRATIQUES

NFD

Unité - Travail - Justice

« Ensemble pour une Guinée Meilleure »

Agrément N° A/2008/1946/MIS/CAB/DNLPAJ/2008

Conakry, le 27 octobre 2025

Ref 0014/ NFD / BEN / 2025

Le Président

A

**Monsieur le Ministre de l'Administration du
Territoire et de la Décentralisation
République de Guinée
- Conakry -**

Objet : Dénonciation d'actes d'usurpation et d'utilisation frauduleuse des symboles du parti NFD

Monsieur le Ministre,

Le Bureau Exécutif National (BEN) des **Nouvelles Forces Démocratiques (NFD)** a l'honneur de porter à votre haute attention des faits graves et récurrents, relatifs à l'utilisation frauduleuse du **nom, du logo et des insignes officiels** du parti par **Madame Fofana Souadou Diallo**, ancienne Présidente par intérim, et certains de ses soutiens.

En effet, malgré la décision prise par le Bureau Exécutif National en date du **19 octobre 2025**, et notifiée à votre département par notre courrier du **20 octobre 2025** (réf. 0012/NFD/BEN/2025), enregistré le 22/10/205 sous le N°4340, désignant **Monsieur Soalaye Kourouma** comme **Président par intérim** du parti pour assurer la continuité des activités, Madame Fofana et ses partisans continuent de poser des actes d'une **gravité institutionnelle et politique**, notamment :

- La prise de décision illégaux de sanction à l'endroit de responsable élus au conseil national sans aucune forme de procédure en violation de l'article 34 du règlement intérieur de NFD ;
- la diffusion sur les réseaux sociaux et dans certains médias d'un **faux communiqué et des images d'une convention** prétendant que le parti NFD aurait désigné Dr Ben Youssouf Keita comme candidat à l'élection présidentielle du 28 décembre 2025 en violation de l'article 60 des statuts du parti ;
- l'organisation de **rencontres illégales** et non autorisées se réclamant du parti, dans le domicile privé de Madame Souadou Diallo en violation flagrante des statuts et règlements internes ;
- et l'usage abusif des **symboles officiels du parti** à des fins de manipulation politique.

Le Bureau Exécutif National **dément formellement** toute implication du parti dans ces initiatives illégales et **condamne avec la plus grande fermeté** ces actes d'usurpation et de

Siège : Yattaya T6 / Commune de Sonfonia. Tél. (00224) 623 56 66 77

E-mail : nfdinfos@gmail.com



NOUVELLES FORCES DEMOCRATIQUES NFD

Unité - Travail - Justice
« Ensemble pour une Guinée Meilleure »
Agrément N° A/2008/1946/MIS/CAB/DNLPAJ/2008

sabotage politique, contraires à la loi et aux principes régissant les partis politiques en République de Guinée.

En conséquence, nous sollicitons respectueusement l'intervention du **ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation** afin :

- d'empêcher toute utilisation illégale du nom, du logo et des attributs du parti NFD ;
- de rappeler à l'ordre toute personne se réclamant abusivement de la direction du parti ;
- et de veiller à la stricte reconnaissance des organes légitimes de NFD, représentées par **Monsieur Soalaye Kourouma, Président par intérim**, conformément à la décision du Bureau Exécutif National.

Nous réaffirmons notre engagement à œuvrer dans le cadre des lois de la République et restons à votre entière disposition pour toute information complémentaire.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Pj :

- Copie de la décharge du courrier du 20 octobre 2025 (Réf. 0012/NFD/BEN/2025)
- Communiqué officiel du 26 octobre 2025
- Communiqué d'information sur la désignation de Soalaye Kourouma
- Copies de publications frauduleuses constatées sur les réseaux sociaux et dans les médias
- Copies des décisions illégales de sanctions prises et d'usurpation de titre

Ampliation

- Direction Générale des Elections

Pour le Bureau Exécutif National des NF

Le Président par intérim de NFD

Soalaye Kourouma

Siège : Yattaya T6 / Commune de Sonfonia. Tél. (00224) 623 56 66 77

E-mail : nfdinfos@gmail.com